



HAL
open science

Le “Palais de Trajan” à Bosra. Présentation et hypothèses d’identification

Pauline Piraud-Fournet

► **To cite this version:**

Pauline Piraud-Fournet. Le “Palais de Trajan” à Bosra. Présentation et hypothèses d’identification. Syria. Archéologie, art et histoire, 2003, 80, pp.5-40. halshs-00305258

HAL Id: halshs-00305258

<https://shs.hal.science/halshs-00305258>

Submitted on 23 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LE “PALAIS DE TRAJAN”
À BOSRA
Présentation et hypothèses d’identification**

INTRODUCTION¹

Le « Palais de Trajan », plusieurs fois remanié et occupé jusqu’à une époque très récente, nous offre grâce à son excellent état de conservation la lecture aussi bien en plan qu’en élévation d’une grande demeure urbaine. Sa toponymie évocatrice, ses larges dimensions, son allure spectaculaire et sa position dans la ville ont fait de cet édifice un des éléments remarquables de Bosra. Aucun texte, aucune inscription ne semblent s’y rapporter, mais les habitants, au moins depuis le passage de Butler² au début du siècle, le désignent sous le nom de *Qasr ed-Deir ed-Darajan*, *qasr* désignant une forteresse et *deir* un monastère. Cette appellation s’explique sans doute par l’allure massive de l’édifice et la présence de petites croix gravées sur des montants de portes.

De même que la plupart des édifices de la ville, le « Palais de Trajan » est entièrement édifié en basalte. Le basalte, élément contraignant, constitue l’unique matériau de construction que l’ensemble de la région volcanique du sud de la Syrie et du nord de la Jordanie ait pu exploiter aisément. Le calcaire, le gypse ou le bois de charpente étaient sans doute difficile à acheminer.

Le « Palais de Trajan » appartient à la partie orientale de la ville antique, qui se distingue de la partie occidentale par l’orientation de ses rues et de ses édifices. Il se situe à cinquante mètres environ au sud-ouest d’une grande église³, à proximité de la *birket* (réservoir) et de l’arc nabatéen, antérieur à 106 après J.-C., qui sert d’élément-charnière entre la partie ouest et la partie est (**planche 14**).

Lors de son passage dans la ville, la mission de Butler effectua un premier relevé du « Palais de Trajan ». Sa publication propose en un même document le relevé et une restitution. L’étude archéologique du secteur, de l’arc nabatéen puis de la grande église à plan centré, réalisée par la Mission Syrie du Sud, sous la direction de J.-M. Dentzer, rendait nécessaire un relevé et une relecture de cet édifice. L’état de conservation exceptionnel de cette demeure s’explique, entre autres, par son occupation jusqu’à une époque très récente (années 1980) par plusieurs familles. La Direction Générale des Antiquités Syriennes de Bosra expropria les derniers habitants et dégageda l’ensemble « antique » des structures modernes aménagées. L’édifice n’ayant subi ni fouille ni nettoyage approfondis, certaines pièces sont restées inaccessibles parce que comblées. De même,

¹ Je tiens avant tout à remercier pour leurs conseils ainsi que pour leur relecture J.-Ch. Balty, Fr. Baratte, P.-M. Blanc, J.-M. Dentzer, J. Dentzer-Feydy, M. Sartre, J.-P. Sodini, Fr. Villeneuve et J.-B. Yon. Que soit remercié aussi P. van Ossel, dont la thèse annexe de l’Université de Louvain-La-Neuve présentée en 1986 et intitulée « Contrairement à l’interprétation énoncée jadis par H. C. Butler, le soi-disant Palais de Trajan à Bosra (Syrie) n’est vraisemblablement pas un édifice résidentiel public du IIe siècle, mais un édifice résidentiel ecclésiastique du Bas-Empire ou de l’époque byzantine » a largement orienté nos recherches. Ma gratitude s’adresse particulièrement à Th. Fournet pour son importante contribution au relevé et à la description des différents espaces, à J.-M. Dentzer qui m’a confié l’étude de cet ensemble, à C. Nedellec, L. Pietri, B. Ravez, E. Natchitz qui en ont fait le relevé topographique, ainsi qu’à l’I. F. A. P. O. pour les excellentes conditions de travail qui m’ont été offertes à Damas.

² BUTLER, 1919, p. 256-260

³ Concernant l’arc nabatéen, la grande église et l’urbanisme de Bosra : DENTZER, 1986, (« Palais de Trajan » p. 81), DENTZER, 1988, DENTZER, BLANC, MUQDAD, 1993

tous les sols d'origine, cachés par une épaisse couche de terre et d'ordures, n'ont pu être décrits ici. Beaucoup de plafonds se sont écroulés, la plupart très récemment, depuis l'abandon de l'édifice par ses derniers habitants.

L'étude de l'architecture de ce bâtiment a pour but de déterminer les phases de construction de l'édifice, la fonction des différents espaces, de définir les caractéristiques constructives, le système de distribution, éventuellement d'estimer la nature de son environnement immédiat. Une chronologie relative, dont les phases principales sont signalées par différentes nuances de gris sur les plans, a pu être établie par l'observation de l'agencement des murs et du soin apporté à leur construction, de leur liaison, de leur réfection, de la couverture des pièces et de leurs supports.

Nous verrons enfin de quelle façon l'analyse architecturale et typologique de cette demeure, l'observation de son rapport avec les édifices qui l'entourent et une comparaison avec l'habitat urbain en Syrie, nous permettent de dater, sur une très large échelle, l'époque de l'édification des différents éléments qui constituent cet ensemble. De même, trois hypothèses seront proposées quant à sa nature et à sa fonction.

DESCRIPTION

Tel qu'il se présente aujourd'hui, l'édifice s'organise en quatre corps de bâtiment élevés autour d'une cour carrée de 25,5 m de long du nord au sud et de 26,6 m d'est en ouest, portiques inclus. La cour et les portiques occupent ainsi une surface de 681 m², soit un tiers de l'ensemble du palais tel qu'il nous apparaît aujourd'hui et dont la superficie est de 1850 m² environ. Les deux corps de bâtiment nord et sud, composés d'un rez-de-chaussée parfois subdivisé et d'un étage, sont longs, rectangulaires, réduits en profondeur. Ils prennent appui, à l'est, sur un mur imposant. Le portique, qui se développe vraisemblablement sur les côtés nord, sud et est, permettait un accès abrité aux pièces du rez-de-chaussée et la galerie supérieure était indispensable à la circulation et à la distribution des pièces du premier étage. Elle était accessible au moyen de deux escaliers disposés à l'extrémité ouest des deux corps de bâtiments nord et sud. Les corps de bâtiment ouest et est sont très mal conservés, seuls quelques aménagements sont encore visibles en surface (**planches 1 et 2**).

Le mur oriental

Les corps de bâtiments nord et sud prennent appui à l'est sur un haut mur de 50 m de long, épais de 115 cm. Plus ancien, il devait se poursuivre vers le nord et vers le sud, avant d'être intégré au « Palais ». Sa façade orientale (**planche 4 ill. F**), extérieure au « Palais de Trajan », n'est visible que sur son extrémité sud et sur le sommet de son extrémité nord. Le reste de la façade est aujourd'hui masqué par une série de maisons dont l'édification est postérieure au passage de Butler. On observe une alternance inversée, sur deux niveaux, de niches semi-circulaires couvertes en cul-de-four et de niches rectangulaires à linteau droit qui peut-être abritaient des statues. Entre ces deux registres de niches, deux assises de pierres présentent à intervalle régulier une large lacune destinée à recevoir l'extrémité des poutres qui devaient soutenir la couverture d'un portique. Un des blocs

de ce parement externe porte une inscription latine⁴. Le bloc et l'inscription ayant été placés à l'envers, il est évident qu'il s'agit d'un remploi. Le texte, très altéré, se situe à l'extrémité de la pierre. On peut lire :

Leg (ato) Au [g (usti)] p (ro) p (raetore)
[ben] efic [arii] Leg(ionis) III Cyr(enaicae)
B(ene) m(erenti)

Sur le parement intérieur ouest de ce mur s'appuient huit petites pièces de forme et de dimensions identiques (10 m² environ), visibles au ras du sol dans la cour. Elles sont chaînées de façon perpendiculaire au grand mur oriental. Trois d'entre elles existent encore en élévation, intégrées au corps de bâtiment nord. Deux registres de corbeaux, visibles tout le long de sa façade sur cour, soutenaient la couverture du rez-de-chaussée et de l'étage de ces petites pièces.

Ce bâtiment était précédé d'un portique dont les vestiges se réduisent à deux dés de base de colonne sans doute encore en place et à quelques éléments de colonnes épars dans la cour.

Le corps de bâtiment sud

Au sud, s'élève un corps de bâtiment dont l'état de conservation nous permet une lecture relativement complète des espaces. Il est limité à l'est par le mur oriental plus ancien et se termine à l'ouest par un petit ensemble thermal. De plan rectangulaire allongé, ce corps de bâtiment occupe une superficie de 646 m² au sol. L'imposante façade sur cour présente une assise de corbeaux continue. Elle soutenait la galerie du portique qui desservait l'étage. Cet étage présente l'un des espaces le plus remarquable de l'édifice : un vaste complexe tripartite. La forme particulière de cet espace détermine la composition du rez-de-chaussée (**planche photo 10, planches 5 ill. B, 6 ill. A et 7 ill. D**).

A l'étage : L'espace triconque (A)

Il est constitué d'un espace central de plan carré dont les côtés est et ouest sont ouverts sur deux larges absides semi-circulaires et le côté sud sur une alcôve rectangulaire. L'espace central occupe une surface de 49 m². L'entrée se faisait depuis la galerie par une porte monumentale en bel appareil et encadrée à l'extérieur par deux grandes niches semi-circulaires et couvertes en cul-de-four. Le sol actuel n'est pas d'origine. La moitié nord s'est écroulée, il y a quelques années, dans la grande pièce du rez-de-chaussée, mais le seuil de la porte monumentale et l'emplacement des corbeaux nous permettent de restituer son niveau.

Chaque abside était accessible depuis l'espace central par une marche distinguant clairement les différents espaces. L'alcôve sud mesure 27,6 m². Ses murs est, sud et ouest sont soigneusement agencés avec un parement particulièrement fin. Le mur sud est percé de trois fenêtres identiques. Deux portes ménagées dans les murs est et ouest ouvrent chacune sur une enfilade de trois petites pièces carrées. L'abside orientale mesure 20,4 m². Le mur courbe est arasé jusqu'à la première assise au ras du sol. Le demi-cercle qu'il dessine est néanmoins parfait. L'abside ouest mesure 22,2 m² et a conservé son mur semi-circulaire sur toute sa hauteur (**planche photo**

⁴ Je remercie M. Sartre pour l'attention qu'il a bien voulu porter à cette inscription, lacunaire malheureusement. Elle est

10). L'appareil est soigné et les assises régulières. Ce mur est percé de trois hautes baies. Celle du milieu devait être une fenêtre, mais les deux autres auraient pu être des portes desservant peut-être une pièce plus à l'ouest et transformées en fenêtres lors de l'abandon ou de la destruction de celle-ci.

Les murs présentent de très nombreuses traces d'ancrage d'un plaquage en marbre ou en calcaire, peut-être postérieur à l'état initial de l'édifice. En effet, elles semblent avoir été rajoutées sur un parement soigneusement fini. Les quatre angles de l'espace central ont conservé les pilastres massifs très bien appareillés jusqu'à leurs chapiteaux (simple imposte constituée d'un large chanfrein), qui supportaient différentes couvertures. Les deux absides semi-circulaires étaient probablement couvertes par des culs-de-four et l'abside rectangulaire par une voûte constituée d'un arc relié au mur tympan par des dalles jointives (voir fig. X). L'espace central a pu être couvert quant à lui, comme nous le verrons, d'une coupole. À une époque tardive, on éleva un mur entre les deux pilastres de chaque abside semi-circulaire. On démontra le mur courbe de l'abside est, créant ainsi une petite pièce de plan rectangulaire. Un petit bassin ou abreuvoir a été aménagé entre les deux pilastres de l'angle sud-ouest.

Sa superficie d'environ 120 m², son organisation tripartite, la large et haute porte axée ouvrant depuis la galerie, la singularité des modes de couverture utilisés confèrent une réelle monumentalité à cet espace dit « triconque ».

Cet étage présente une autre salle de grandes dimensions (B), accessible elle aussi depuis la galerie et qui desservait plusieurs petites pièces. Toutes sont pourvues de fenêtres ouvrant au sud et protégées par de petits auvents.

Un escalier à noyau (K) situé au nord-ouest du bâtiment donnait accès à cette galerie haute. Seuls le départ du noyau, un fragment de rampe et quelques fragments de marches encore ancrés dans le mur sont conservés.

Le rez-de-chaussée se compose de deux grandes salles (C,D), accessibles depuis la cour. Elles donnent accès vers le sud à de plus petites pièces superposées. Ces deux salles sont séparées l'une de l'autre par une petite pièce rectangulaire et la grande pièce la plus à l'ouest est encadrée de deux petites pièces de plan semi-circulaire. Ces trois pièces étaient accessibles elles aussi depuis la cour, par une petite porte. Les deux pièces en forme de demi-cercle servent de substructure aux absides de l'espace triconque du premier étage. Toutes les petites pièces du rez-de-chaussée supportent une pièce en entresol. Cet entresol correspond à l'étage des petites pièces aménagées le long du grand mur est. Les trois grandes salles, qui ne présentent aucun aménagement particulier, se développent sur la hauteur correspondant à celle du rez-de-chaussée et de l'entresol cumulées des petites pièces. Hormis la salle semi-circulaire située la plus à l'ouest, aucune pièce n'a gardé sa couverture d'origine. De même, hormis la petite croix gravée sur le montant d'une porte du rez-de-chaussée, aucune de ces pièces ne comporte non plus le moindre élément de décor.

Les bains

postérieure à 106 ap. J.- C. et daterait au plus tard du milieu du III^e siècle.

Les vestiges situés au rez-de-chaussée à l'ouest (**planche 1**) permettent de reconnaître de petits thermes privés. Mis à part une citerne, seule une pièce (E), que l'on identifie comme étant la salle chaude, est réellement visible aujourd'hui. Sa couverture était supportée par un arc dont on peut voir un départ contre le mur ouest de la pièce. Les évacuations d'air chaud rythment les murs de saignées verticales rectangulaires et impliquent un système de chauffage sur hypocauste. Une porte visible dans le mur occidental de cette pièce desservait un espace actuellement sous la chaussée, où l'on serait tenté de restituer une salle tiède (*tepidarium*). Directement au sud de cette porte, on distingue le sommet d'un arc clavé correspondant certainement au *prae-furnium* qui devait chauffer un bassin d'immersion. Les rares vestiges encore apparents nous permettent de restituer un parcours et une disposition possible de cet ensemble. La porte encore visible sous la cage d'escalier donnait probablement accès à une petite pièce regroupant les fonctions d'*apodyterium* et de *frigidarium*, fréquemment associés dans les thermes privés⁵. On pénétrait alors dans le *tepidarium* puis dans la salle du bain chaud, disposition qui implique un espace de service très certainement commun à ces deux espaces chauffés. Le parement en brique de la citerne aménagée sur le côté oriental condamne une porte qui avait dû être accessible depuis l'escalier (K). De même, le bassin était couvert par une voûte en brique dont l'arrachement, conservé, est posé sur un mur de petits moellons appliqué contre la paroi sud. Ces deux faits prouvent que cet ensemble thermal est postérieur à l'édification du Palais et a été aménagé à l'emplacement de pièces.

Le corps de bâtiment nord

Tout comme le corps de bâtiment sud, le corps de bâtiment nord (**planche photo 9, planche 8 ill.C**) prend appui sur l'imposant mur oriental. Il occupe une surface d'environ 300 m², mais sa limite ouest n'est pas clairement définie. Il est composé au rez-de-chaussée d'une grande salle centrale (F) encadrée de deux salles aussi longues mais plus étroites (G, H), toutes trois accessibles depuis le portique de la cour.

Les trois petites pièces plus à l'est, chaînées au grand mur oriental, sont antérieures aux autres pièces de ce bâtiment. L'une donne directement sur le portique, les deux autres sont accessibles par deux petites portes depuis l'étroite et longue pièce rectangulaire (G) de 32 m². Le long mur qui limite au nord le bâtiment s'appuie à l'est sur la petite pièce la plus au nord et ne semble pas être plus chaîné au mur ouest qui sépare les pièces (F) et (G). La couverture originale était constituée de longues dalles portées par des corbeaux encore en place au sommet des murs nord et sud. La portée était divisée par un arc situé au centre de la pièce, reposant sur deux piliers bien appareillés, l'un harpé dans le mur ouest, l'autre greffé dans le mur oriental préexistant. La couverture était à l'origine portée par l'arc en bel appareil, encore visible au milieu de la pièce (**planche 4 ill. E**). La couverture actuelle, remontée sans doute avec les vestiges de la première, est constituée de fragments de dalles rectangulaires disposés irrégulièrement sur des corbeaux, sur l'arc central et sur deux autres arcs remontés, remployant divers blocs grossièrement transformés en claveaux. L'un d'entre eux est décoré d'une couronne sculptée (**fig. 1 : nœud d'Hercule remployé**). Une porte, aujourd'hui bouchée, donnait accès à la grande salle (F) située directement à l'Ouest.

Cette salle (F) de plan carré, occupe une surface de 68 m². Le mur sud est percé en son centre d'une porte particulièrement grande, probablement déchargée par une fenêtre en imposte disparue. Le mur ouest

⁵ En ce qui concerne les thermes en général, voir YEGÜL, 1992 et NIELSEN 1990

présente dans sa partie sud un bel appareil ainsi qu'une porte qui donnait accès à la troisième salle (H) plus à l'ouest. Un arc de facture soignée divisait la portée et ses pilastres, engagés dans les murs est et ouest, présentent l'un un décor de rinceaux de vigne et l'autre un déroulé de croix grecques. La position particulièrement élevée des départs de cet arc implique que la couverture de cette pièce était plus haute que celle des pièces voisines. Par la suite, un arc fut élevé au nord et au sud du premier et on remonta une nouvelle couverture plus basse avec les vestiges de la première. La porte qui ouvrait sur la salle suivante fut alors bouchée par le départ ouest de l'arc le plus au sud. Le mur limitrophe nord et sa connexion avec les autres murs, masqués par un très épais enduit de terre et de paille, ne sont pas visibles dans cette pièce. Il présente néanmoins une lacune, peut-être une porte bouchée. Il semble avoir subi de nombreux remaniements.

La salle à alcôve⁶ (H)

La grande salle (H) la plus à l'ouest est divisée par un arc en deux espaces distincts de dimensions identiques (**planche 6 ill. A**) : le premier⁷ est accessible depuis la pièce (F) et depuis la cour. Sa couverture est constituée de longues dalles jointives orientées nord-sud supportées par un rang de corbeaux traités en corniche filante, sur les quatre côtés, décoré à chaque angle par une palmette. L'espace postérieur⁸, se distingue par sa couverture et l'arc mouluré qui l'introduit (**fig. 2 : voûte de la salle à alcôve**). Une voûte en berceau repose, à environ 1,50 m du sol, sur une belle moulure soignée, décorée aux angles de longues palmettes. Les murs est, ouest et nord sont constitués dans leur partie basse d'assises régulières aux parements peu soignés. En revanche, au-dessus de la moulure, les assises sont en très bel appareil aux joints fins. Le mur nord présente une brèche à l'est qui correspondrait peut-être à une niche. L'arc qui sépare l'alcôve de l'espace antérieur est décoré d'une très large moulure. Cependant les quelques épaufrures qui apparaissent sur les claveaux nous font penser qu'il a pu être remonté. Un arc élevé à une époque plus récente divise la portée entre l'arc d'origine et le mur tympan et réutilise des blocs présentant parfois une moulure. La salle antérieure, large, haute et lumineuse, mettait particulièrement en valeur l'espace de l'alcôve, plus étroit, plus bas. La couverture, encore visible dans cette alcôve, correspond à celle que l'on restitue dans l'abside rectangulaire de l'espace triconque. Bosra n'a pas encore révélé d'autre exemple de ce type de salle à alcôve.

Les vestiges des aménagements de l'étage sont quasiment inexistantes, comparés aux installations du corps de bâtiment sud. Seules, deux des trois petites pièces carrées appuyées, à cet endroit, sur le long mur oriental sont conservées jusqu'à leur couverture remontée et supportaient peut-être un second étage. On identifie néanmoins aisément à l'ouest de ces trois dernières, une salle rectangulaire (I) de 34 m², dont l'accès se faisait depuis le portique. La porte est déchargée par trois petites fenêtres en imposte, encore visibles. Deux départs d'arcs moulurés en bel appareil et des corbeaux jointifs sont visibles au sommet du mur sud. Cela implique une couverture identique à celle de l'étage inférieur.

Le plan de l'étage doit être lui aussi identique à celui du rez-de-chaussée, mais les murs sont aujourd'hui arasés. On restituerait néanmoins une salle centrale (J) légèrement surélevée par rapport au sol des

⁶ Ainsi désignée par VILLENEUVE, 1997, p. 269-282

⁷ Dimensions : Profondeur : 4 m, largeur : 5,2 m, hauteur : 5,5 m.

⁸ Dimensions : Prof. : 4 m (si l'on n'inclut pas les 0,40 m de large de l'arc), larg. : 5,2 m, haut. : 4,9 m

pièces voisines. Ces pièces étaient peut-être communicantes entre elles et accessibles depuis la galerie du portique.

On accédait à cette galerie haute par un escalier (L) fort bien conservé, de plan carré, occupant une surface de 9 m², constitué de quatre volées droites et de quatre paliers disposés autour d'un noyau central. Les marches et les paliers étaient constitués de longues dalles rectangulaires de section carrée et leurs extrémités étaient encastrées dans le noyau et le mur périphérique. Les volées étaient composées de deux marches, mesurant 1,20 m de long, le giron 0,25 m et la contremarche 0,27 m. Une porte ouvrant depuis le portique et une autre, aujourd'hui bouchée, ménagée dans le mur ouest, donnaient accès à cet escalier. Directement à l'est de la porte d'entrée s'élève un mur qui ne nous permet pas de savoir si, à l'origine, l'escalier descendait plus bas. La première volée mène à un palier où apparaît le montant d'une porte, bouchée elle aussi, qui donnait accès à une salle située au nord, inaccessible aujourd'hui. On montait deux autres volées pour arriver sur le palier de l'angle sud-est dont le mur était percé d'une fenêtre au sud, transformée par la suite en porte. Le dernier palier visible est le palier nord-est qui aboutit à une porte dans le mur est.

Les deux escaliers intérieurs situés à l'ouest des deux corps de bâtiment nord et sud ont visiblement été ajoutés : un coup de sabre les sépare en effet des corps de bâtiment nord et sud. L'escalier situé au sud-ouest appartient cependant à la même phase de construction que le bâtiment sud. Il était probablement trop difficile d'intégrer la construction de l'escalier à celle du bâtiment et il aurait ainsi été élevé de façon indépendante. La construction d'édifices par phases distinctes et pourtant contemporaines est un fait couramment observé à Bosra⁹. Il est possible cependant que l'édification de l'escalier de l'angle nord-ouest soit peut-être postérieure à celle du bâtiment sur lequel elle prend appui.

Le corps de bâtiment ouest

Cet ensemble, aujourd'hui complètement ruiné (**planches 1 et 6 ill. A**), ne présente plus qu'un long mur conservé seulement sur sa partie centrale. Ce mur constitue sans doute la limite orientale de ce corps de bâtiment, dont la limite ouest est tout à fait inconnue. Sa façade intérieure est précédée d'un emmarchement qui ne présente aucun vestige de dé ou de colonne et donc ne supportait peut-être pas de portique. Son parement extérieur ouest est scandé de petites pièces dont seuls quelques murs affleurent. Encore plus à l'ouest, sur un espace irrégulier, des murs apparaissent au ras du sol. Dégagements, fouilles et nettoyages sont nécessaires pour une compréhension de cet ensemble, d'autant plus intéressant qu'il devrait nous révéler le système d'entrée du palais et le rapport que celui-ci entretenait avec l'extérieur. En effet, ce corps de bâtiment présente au nord une petite porte qui, peut-être, donnait accès depuis l'extérieur à un couloir aboutissant à l'emmarchement et à la cour, et on reconnaît aussi à proximité de l'extrémité méridionale de ce bâtiment, parmi de nombreux blocs et autres sarcophages, les montants et le linteau sobrement décoré d'une large porte. Peut-être y avait-il deux portes d'entrée, chacune à l'extrémité de cette aile ouest. Cet ensemble est trop ruiné et encore trop encombré pour que l'on puisse le vérifier.

La cour et les portiques

Ces quatre corps de bâtiment sont ainsi disposés autour d'une vaste cour de plan carré (**planches photo 9 et 10, planche 1**). Une colonne engagée dans un pilier dans l'angle nord-ouest (**fig. 3 : chapiteau et base de la colonne-pilastre de l'angle nord-ouest de la cour**), le départ du stylobate nord et de l'embranchement ouest à cet endroit, une base et un fût de colonne plus à l'est, sur le stylobate nord, le massif d'angle nord-est, deux dés en place sans base ni colonne au centre du stylobate oriental, constituent les vestiges des portiques nord, est et sud. Les fûts que l'on retrouve renversés à différents endroits de la cour sont en basalte, un seul est en calcaire. Tous les chapiteaux épars du côté du corps de bâtiment nord sont d'ordre dorique¹⁰. La présence d'un portique et de sa galerie haute est confirmée par les nombreuses portes qui ponctuent à l'étage la façade nord et sud sur cour. Son plancher, constituée de dalles jointives, reposait sur des poutres posées elles-mêmes sur des corbeaux encastrés dans le mur de façade et sur l'architrave portée par les colonnes du portique.

Dans le cas du portique sud, les corbeaux sont jointifs et portaient directement les dalles du plancher, posées à l'autre extrémité sur l'architrave supportée par les colonnes. Ce portique, dont nous pouvons estimer la profondeur à environ 4 mètres, mesurait 5 mètres de haut au rez-de-chaussée. Le portique nord est profond de 4 mètres et mesure 4,4 mètres de haut sous la galerie. Le portique oriental a une profondeur de 3, 2 mètres et une hauteur sous galerie de 4, 6 mètres. L'embranchement de l'aile ouest devait mesurer entre 3 et 5 mètres de profondeur. On observe une différence de 0, 60 m entre la hauteur du portique nord et celle du portique sud. Cette différence, qui renforce la monumentalité du bâtiment au triconque et offre plus de lumière à sa façade, non ensoleillée, devait être rattrapée au moyen d'un embranchement dans l'angle sud-est.

Il est plus que probable que la galerie haute était elle-même couverte, mais le haut des murs de façade a disparu ne laissant ainsi aucune trace des corbeaux qui auraient pu supporter une couverture en basalte ou en bois.

Le dallage de la cour est aujourd'hui presque entièrement caché par un remblai de terre. Un regard situé au centre de la cour donne accès à une vaste citerne soutenue par deux arcs au moins et aujourd'hui comblée par des ordures.

Techniques de construction

Le sol

Le sol original n'est apparent dans aucune pièce. On restituerait volontiers un dallage en basalte ou en calcaire, un mortier ou tout simplement un sol damé dans les différentes pièces, en fonction de leur importance et de leur rôle. Un dallage irrégulier de basalte est encore visible sous le portique nord, mais il peut être tardif, réemployant les dalles d'origine. Il repose, semble-t-il, sur un dallage en calcaire plus ancien. Le seuil des portes qui ouvrent depuis la cour est surélevé d'une trentaine de centimètres par rapport au dallage du portique.

⁹ DENTZER et BLANC, 1995, p. 228

¹⁰ Deux chapiteaux d'ordre ionique sont visibles au sud, l'un parmi les blocs épars de la cour et l'autre à côté du petit ensemble thermal privé. On ne connaît pas la provenance de tous ces éléments : les chapiteaux doivent-ils être attribués au « Palais de Trajan » ? L'ordre dorique du portique nord est attesté. Le péristyle du palais aurait-il pu être constitué de deux ordres différents superposés ? La couverture de la galerie haute aurait alors été supportée par des colonnes couronnées d'un chapiteau ionique. Tous ces éléments, chapiteaux, sarcophages etc. ont peut-être tout simplement été découverts alentour et « rangés » à proximité du palais, au milieu des blocs lui appartenant.

De récentes intempéries ont mis au jour de nombreuses tesselles de mosaïque dans la grande salle (G) du bâtiment nord.

Les murs

Les murs et le module des blocs diffèrent légèrement en fonction de l'époque à laquelle ils sont taillés, élevés ou restaurés. Par ailleurs, ils sont plus ou moins soignés et bien appareillés selon qu'ils sont visibles ou pas. En règle générale, les murs mesurent 0,90 m d'épaisseur, sont à double parement et constitués d'assises réglées d'environ 0,40 m de haut. Le mur est régulièrement traversé de parpaings rendant solidaires les deux parements. La finition de ces parements est rarement homogène et soignée. Cependant, la dernière assise du mur avant les corbeaux est en général mieux finie. La différence de soin apporté au travail de ces blocs permet d'identifier les parties restaurées et nous autorise parfois à établir une chronologie entre les différentes pièces. En général, le parement visible des blocs, en façade, est très soigné, alors que les parements intérieurs sont négligemment dégrossis, destinés sans doute à faciliter l'accrochage d'un placage en marbre ou en calcaire ou simplement d'un enduit.

La couverture

La majorité des pièces est couverte au moyen de dalles de basalte. La résistance de ce matériau ne lui permet pas d'assurer une portée de plus de 3-4 mètres. Les pièces de petites dimensions étaient couvertes soit de dalles jointives reposant sur une assise de corbeaux continue couronnant deux murs opposés, soit de dalles jointives reposant sur des lambourdes portées par des corbeaux espacés (**fig.4 : couverture de dalles jointives sur corbeaux jointifs et arc**) et (**fig. 5 : couverture de dalles jointives sur corbeaux espacés et lambourdes**). Lors de premiers remaniements, la dernière assise des murs de certaines pièces supportait des dalles disposées en biais au-dessus des angles, puis les dalles se superposaient en encorbellement.

Dans les grandes salles, les dalles ne pouvant atteindre la longueur nécessaire, la portée était alors divisée en deux par un arc. L'extrémité des murs et les arcs supportaient des corbeaux traversants et jointifs qui portaient eux-mêmes les dalles (**fig.4 : couverture de dalles jointives sur corbeaux jointifs et arc**). À une époque plus récente, la plupart des couvertures fut remontée. Les rares corbeaux retrouvés intacts furent alors disposés, très espacés par mesure d'économie, au sommet des murs et la portée divisée en trois ou quatre travées par d'autres arcs, afin de porter les fragments de dalles d'origine.

Les deux alcôves rectangulaires de l'édifice sont couvertes chacune d'une voûte. Le mur du fond, en tympan, est couronné de corbeaux formant un arc de cercle. Associé à l'arc médian, ce mur tympan supporte des dalles jointives créant une voûte au-dessus de l'espace (**fig.2 : Voûte de la salle à alcôve**).

Les deux absides semi-circulaires du triconque étaient probablement couvertes de culs-de-four en scories basaltiques noyées dans un mortier de chaux.

L'espace central du triconque pose problème : ses larges dimensions et l'absence assurée d'appui intermédiaire excluent l'hypothèse d'une couverture de dalles reposant sur des corbeaux comme pour les autres pièces. Cet espace était nécessairement couvert puisque les absides sud et ouest sont percées chacune de trois fenêtres. Il était peut-être exceptionnellement couvert au moyen d'une charpente en bois, mais la rareté du bois

rend sa réalisation hypothétique. La solution la plus envisageable est une coupole ou tronc de pyramide, mode de couverture fréquent dans cette région riche en scories basaltiques. Associée à du mortier de chaux, sa structure alvéolaire légère et résistante permet la construction de coupoles pouvant couvrir de très grandes portées¹¹ (le sol actuel en béton semble d'ailleurs posé sur un lit constitué de scories basaltiques). Le niveau de départ de cette coupole correspondrait alors au sommet des culs-de-four et de la voûte des absides.

Les baies

Les portes et les fenêtres sont, pour la plupart, couvertes dans l'épaisseur des murs de deux linteaux. Le linteau intérieur, supporté par deux corbeaux, est surélevé par rapport au linteau apparent en façade. Dans le cas des portes surmontées d'une fenêtre en imposte, la porte est couronnée d'un linteau droit, déchargé en un système d'encorbellement par la fenêtre. Celle-ci supporte deux linteaux droits identiques (**fig. 6 : porte et fenêtres en imposte**). L'ensemble porte-fenêtre en imposte permet une plus grande pénétration d'air et de lumière.

La lecture des façades nous permet de tenter une reconstitution du contexte urbain dans lequel a été élevé l'édifice. Les fenêtres sont rares, inexistantes même au rez-de-chaussée des façades donnant sur l'extérieur. La façade extérieure sud a conservé à l'étage une série de fenêtres qui assurait aux pièces ventilation et lumière naturelle. Des petits auvents¹² protégeaient la fenêtre de l'écoulement des eaux de pluie. Les fenêtres du rez-de-chaussée sur cour, toujours placées au-dessus de la porte des différentes pièces, permettaient éclairage et ventilation depuis la cour tout en préservant une grande intimité à leurs occupants. La façade nord du bâtiment sud présente un plus grand nombre de fenêtres que la façade sud du bâtiment nord face au soleil. Le bâtiment nord pose de réels problèmes puisque ni la façade extérieure ni la façade intérieure du mur nord ne sont visibles. Nous ne reviendrons pas sur le long mur oriental, dont le seul percement correspond à un aménagement effectué à l'occasion de remaniements ultérieurs.

Butler¹³ (**planche 11**) propose, pour illustrer son étude du « Palais de Trajan », une intéressante reconstitution en plan, en coupe et en élévation présentant l'édifice dans un état monumental probablement idéalisé. Il est difficile malheureusement de distinguer ce qu'il a réellement observé au début du XX^e siècle de ce qu'il a restitué.

Il représente ainsi aux quatre angles du bâtiment une haute tour. Une partie de l'angle nord-est subsiste aujourd'hui sur plusieurs étages ce qui lui confère en effet l'allure d'une tour, mais elle est la seule ainsi conservée et témoigne de remaniements à une époque tardive. On ne peut donc pas confirmer cette proposition. Son élévation représente des petits escaliers particuliers à volée droite or nous avons vu que les deux escaliers nord et sud permettaient la distribution de toutes les grandes pièces de l'étage, donnant accès elles-mêmes aux plus petites. Les petites pièces situées en entresol entre le rez-de-chaussée et l'étage devaient être accessibles depuis le portique par des échelles. Butler représente tous les arcs du corps de bâtiment sud orientés nord-sud,

¹¹ La coupole ou tronc de pyramide du *caldarium* des thermes sud du centre-ville de Bosra, encore presque parfaitement conservée, couvrait un espace carré de plus de dix mètres de côté.

¹² On trouve des auvents du même type dans le « palais épiscopal » de Bosra, à Kafr Nassej dans le Hauran, v. BEN-DOV, 1975, cité par HIRSCHFELD, 1995, p. 258, ainsi que sur les quatre façades du *Praetorium* de Umm-el-Jimal et dans une maison de Umm az-Zeitun. v. VILLENEUVE, 1985, p. 104

¹³ BUTLER, 1919

alors que tous s'appuient en réalité sur les murs est et ouest de chaque pièce. Les façades sud et nord sur cour présentent une couverture en basalte pour la galerie haute du portique. Nous ne sommes pas en mesure de confirmer ou de mettre en doute cette restitution puisque la façade n'est pas conservée sur toute sa hauteur. Butler représente dans la salle à alcôve un emmarchement que nous espérons en effet retrouver. En plan, il ne restitue aucun corps de bâtiment ni à l'est, ni à l'ouest, mais il restitue à l'extrême ouest du corps sud de l'édifice une *loggia*, ou "balcon des apparitions"¹⁴ ouvrant sur l'extérieur, peut-être sur une petite place, et accessible depuis l'abside ouest de l'espace triconque. Il n'en subsiste aucune trace. En restait-il seulement lors du passage de la mission américaine ?

Fonction des différents espaces et éléments de datation

L'absence de matériel archéologique, de mobilier ou d'aménagement particulier (à l'exception de la salle triconque et de la salle à alcôve) ne nous permet pas d'identifier de façon certaine la fonction des différentes pièces. Cette absence d'aménagement précis leur garantissait une grande polyvalence, largement exploitée par les habitants qui ont occupé et transformé cette demeure jusqu'à une époque très récente. Leur configuration et une comparaison avec des espaces du même type dans d'autres demeures de l'Empire peuvent néanmoins nous aider à déterminer leur statut. Les petites pièces du rez-de-chaussée des corps de bâtiment nord et sud constituaient peut-être, comme dans la plupart des maisons du Hauran¹⁵ et en Palestine en général¹⁶, des espaces de service et de stockage. Les petites pièces en entresol devaient faire office de greniers, nécessaires à la conservation des denrées. Les grandes pièces du rez-de-chaussée du bâtiment sud auraient pu servir aussi bien d'écuries, d'étables ou de cuisine. Les petites pièces disposées comme des cellules le long du mur est, plus anciennes, auraient pu être transformées autant en chambres pour le personnel qu'en salles de services, étables, écuries ou entrepôts.

On explique mal la présence de la salle à alcôve et de la grande salle centrale (F) particulièrement haute et décorée, situées toutes deux au rez-de-chaussée du bâtiment nord. Plusieurs alcôves de ce type et de facture très soignée ont été identifiées¹⁷ en milieu rural dans les riches maisons paysannes du Hauran, aménagées peut-être sous l'influence de l'architecture urbaine. Trois caractéristiques distinguent ces espaces : une couverture soignée voûtée en plein cintre, un sol surélevé par une estrade de la hauteur d'une marche (entre 15 et 50 cm), aucun éclairage direct. Ce type d'alcôve semble avoir été employé exclusivement dans le Hauran et on ne la retrouve plus dans les demeures postérieures aux IV^e ou V^e siècles. Deux catégories ont pu être distinguées¹⁸ : alcôves de grandes dimensions, bipartites (divisées en deux travées par un arc) ou tripartites (divisées en trois travées égales par deux arcs) et alcôves de petites dimensions. Celle du « Palais de Trajan » appartiendrait plutôt, par ses dimensions, son accès direct depuis la cour, sa situation privilégiée face au triconque, sa facture soignée et ses quelques éléments de décor, à la catégorie des moyennes ou grandes alcôves bipartites. La définition et la fonction de ce type d'espace sont complexes. L'alcôve peut appartenir à un ensemble de salles d'apparat et de

¹⁴ DUVAL, 1987

¹⁵ VILLENEUVE, 1985, p. 98

¹⁶ HIRSCHFELD, 1995

¹⁷ VILLENEUVE 1997

¹⁸ VILLENEUVE, 1997, p. 276

réception, mais aussi constituer un espace privé au sein d'un espace public ou encore un espace à caractère exclusivement privé comme une chambre à coucher¹⁹. Néanmoins, on restituerait plutôt les espaces d'habitation, s'il y en avait, à l'étage, ainsi protégés du bruit, des activités de la cour et l'on attribuerait plus volontiers une fonction publique, salles de réception, d'audience à la grande salle centrale (F) et *tablinum*, bureau ou petite salle d'audience du maître de maison pour l'alcôve²⁰.

L'espace triconque du premier étage, espace le plus remarquable de l'édifice, faisait sans doute office de salle d'apparat, de représentation ou de réception. La disposition étonnante de ses substructures, imposées par sa forme particulière, souligne son importance. En effet, ce complexe peut être associé à ce que l'on appelle communément les « salles de réception triconques »²¹. Cet aménagement, caractérisé par son organisation tripartite, se répand largement autour du bassin méditerranéen à partir du début du IV^e siècle, constituant une des caractéristiques de l'architecture domestique et palatiale de cette époque²². Elles font généralement office de *triclinium*, chaque abside étant ainsi occupée par un lit de banquet et la partie centrale étant ménagée pour le service et les divertissements.

On connaît une vingtaine d'exemples de cet aménagement tripartite en Occident, mais ils sont rares en Orient²³ (**planche carte 13**). La ville de Bosra, elle-même, présente un second triconque situé au rez-de-chaussée du « palais épiscopal »²⁴ (**planche 11**), élevé directement à l'est du cœur de l'église Saints-Serge-Léonce-et-Bacchus, au nord-est de la ville. Seules les trois absides semi-circulaires longues mais étroites, l'angle sud-ouest du portique de la cour et quelques pièces qui entourent cette salle triconque, ainsi que plusieurs éléments de décor sont encore visibles. Les salles triconques du « Palais de Trajan » et du « palais épiscopal » sont situés toutes deux selon une même orientation, accessibles depuis une galerie par une porte monumentale.

La Syrie centrale conserve un troisième exemple de cet aménagement dans le palais de Qasr-Ibn-Wardan²⁵ (**planche 11**). En effet, l'aile sud, achevée en 564, présente au rez-de-chaussée et à l'étage un ensemble triconque constitué de trois profondes absides introduites chacune par une petite porte et non pas ouvertes sur l'espace central. L'aile ouest, rajoutée peu après et achevée en 571, constituerait la partie habitation, et l'aile nord, qui n'a jamais été achevée, semble-t-il, aurait servi au stockage d'équipements ou de denrées. La fonction de ce complexe est encore indéterminée. Peut-être s'agit-il du siège de l'un des *duces* du *magister militum per Orientem*.

En ce qui concerne l'Occident, citons par exemple le triconque du palais dit de Théodoric à Ravenne (**planche 12**) en Italie, ajouté au VI^e siècle dans une maison à péristyle, celui de la villa de Patti Marina en Sicile associé à deux *triclinia* et à une autre salle à abside, une salle à manger triconque dans l'une des maisons situées

¹⁹ VILLENEUVE, 1997, p. 277

²⁰ VILLENEUVE, 1997, parallèle entre l'alcôve et l'iwan, p. 280 : situé au rez-de-chaussée, l'iwan est une grande salle à caractère public ou semi-public dans une maison privée (lieu de réception). Dépourvu de mur en façade, il ouvre largement sur la cour par un arc en plein cintre que l'on ne peut fermer par des portes. La partie arrière de la salle a fréquemment son sol surélevé par rapport à la partie antérieure. V. MARCAIS, 1952

²¹ MORVILLEZ, 1998

²² DUVAL, 1985

²³ MORVILLEZ, 1998

²⁴ BUTLER, 1919, PAES IIIA, 4, p. 288, pl. 248, 253, ill. 250, 251, 252

²⁵ BUTLER, PAES IIB, 1, p. 27-45 pl. et ill., SARTRE, 1985, p.123

à proximité de la Cathédrale d'Hippone et une autre encore dans la maison des protomés à Thuburbo Majus en Tunisie, associée elle aussi à deux *triclinia*. La salle d'apparat tripartite d'une maison d'Osmaniye²⁶ en Turquie présente un aménagement identique à celui du « Palais de Trajan » : dans les deux cas, l'abside méridionale est de forme rectangulaire. Une inscription, retrouvée dans la mosquée d'Omar, au centre-ville de Bosra, mentionne la construction d'un *Sigma* triconque en 488²⁷. Il s'agirait d'un portique semi-circulaire qui pourrait être associé à un triconque ou d'un portique semi-circulaire comportant trois absides²⁸. L'espace triconque du « Palais de Trajan » ne correspond pas à cette description, l'inscription et la date proposée ne peuvent donc pas lui être attribuées. Il est probable en tout cas que la quasi-totalité du bâtiment sud n'ait eu d'autre fonction que de répondre aux exigences de ce complexe, lui-même au service de quelque grand personnage.

On observe dans de nombreuses demeures, Patti Marina datée du IV^e siècle et Piazza Armerina en Sicile, la Maison des Protomés à Thuburbo Maius par exemple, l'association fréquente du triconque et d'une ou plusieurs salles d'apparat. On peut penser que les pièces du rez-de-chaussée de l'aile nord ont pu ainsi servir de cadre à l'exercice quotidien de la fonction de leur propriétaire, alors que le triconque de l'étage aurait été utilisé comme salle de réception ou *triclinium* pour des occasions plus exceptionnelles. Le réseau organisé des espaces qui le desservent évoque le fourmillement d'un personnel efficace, nécessaire à l'entretien d'un tel ensemble et susceptible de répondre aux exigences d'un cérémonial peut-être précis ayant la salle triconque pour théâtre.

Le petit ensemble thermal privé, manifestement ajouté au bâtiment bien après son édification, est actuellement unique à Bosra. Cependant, la pratique, rare au début de l'époque romaine, d'aménager des petits thermes dans des demeures privées, devient relativement courante autour du VI^e siècle²⁹. On observe ce phénomène dans les belles maisons d'Apamée³⁰, mais aussi dans de nombreuses riches demeures urbaines et rurales telles que Piazza Armerina et Patti Marina, à Timgad en Algérie et à Thuburbo Majus³¹, et le déclin d'espaces de vie sociale comme les grands thermes publics au profit d'espaces privés à cette époque³². Bosra compte aujourd'hui parmi ses monuments les mieux conservés les thermes du camp militaire et deux ensembles monumentaux, les thermes du sud et les thermes du *Khan ed-Dibs*. Situés au cœur de la ville romaine, ces thermes publics étaient probablement encore en fonction lorsque les propriétaires du « Palais de Trajan » ont préféré, pour des raisons de prestige et de confort, aménager un ensemble de bains plus modeste, au sein de leur propre demeure. Cette initiative était d'autant plus envisageable que la proximité immédiate du plus grand réservoir de la ville assurait un approvisionnement aisé en eau.

²⁶ SODINI, 1995 et 1997. Le palais de Théodoric à Ravenne p. 166, Patti Marina p. 175, Hippone p. 177, la maison des protomés p. 182, Osmaniye p. 479

²⁷ SARTRE, 1982, n°9122 : "Au nom du Christ sauveur, sous Flavius Arcadius Alexander, l'éminent juge et gouverneur, fut élevé depuis les fondations le portique à trois niches (to; trivkoncon si-gma) et il fut achevé, en l'an 383, la onzième année de l'indiction."

²⁸ SARTRE, 1985, p. 122-123

²⁹ BALTY, 1997 et BALTY, 1980

³⁰ BALTY, 1997, p. 295

³¹ SODINI, 1995, Piazza Armerina et Patti marina p. 175, Timgad p.177 et Thuburbo Majus p. 182

³² BALTY, 1997, p. 295 et SALIOU, 1997, p. 326

Le « Palais de Trajan » paraît, au premier abord, être le résultat d'un projet de grande envergure élaboré et conçu d'un seul tenant : l'édification d'une vaste maison composée de quatre corps de bâtiment, dont trois sont précédés d'un portique, autour d'une cour carrée, fait relativement exceptionnel dans la région du sud de la Syrie et de la Palestine. En réalité, cette maison est plutôt « sédimentaire », constituée, en partie, de vestiges d'ensembles, publics ou domestiques, plus anciens.

Nous avons vu que le mur oriental et ses aménagements, comme son parement oriental à niches et les petites pièces modulaires alignées le long de son parement ouest, devaient appartenir à une époque antérieure à la construction des corps de bâtiments qui prennent appui sur lui. L'inscription latine³³ gravée sur un bloc remployé à l'envers sur son parement est devrait nous permet d'établir un *terminum post quem* pour l'édification de ce mur au II^e siècle.

De même, il est fort possible que l'édification des corps de bâtiments nord et sud n'ait pas été contemporaine. Leur hétérogénéité se traduit notamment par la différence d'agencement et de style entre les corbeaux qui supportaient la couverture des pièces et du portique qui les précédaient. L'aile nord présente deux registres de corbeaux (fig. X) parfois superposés, placés à une distance d'environ 2 mètres les uns des autres pour ceux du registre bas, à une distance d'environ 1,4 mètres pour ceux placés juste au-dessus. Cette disposition à elle seule suggère deux états différents. L'escalier situé à l'ouest a visiblement été ajouté et ne présente que le registre de corbeaux hauts. Ce registre et cet escalier pourraient correspondre à la réfection d'un bâtiment lui aussi plus ancien lors de la construction du « Palais ». Le portique de l'aile sud présente, quant à lui, un registre de corbeaux continu, ce qui implique deux systèmes de couverture différents pour le portique nord et pour le portique sud.

Le bâtiment nord, dont l'étage n'est malheureusement conservé que sur une toute petite partie, intègre deux des petites pièces attenant au mur oriental et présente deux grandes salles ayant conservé des éléments de décor et peut-être pavées de mosaïque, et une alcôve, de facture soignée et ornées de palmettes en plusieurs endroits. On a vu que les salles à alcôve du Hauran apparaissent au II^e siècle et semblent disparaître au IV^e-V^e siècle. Le décor qui apparaît dans ce bâtiment est relativement pauvre, mais il existe et pourrait nous apporter quelques informations. Un méandre de svastikas linéaire se déroule sur un des pilastres de la salle centrale ; un rameau de vigne orne son pendant ; une couronne ou nœud d'Hercule (fig. 1) sculptée sur un claveau a été remployée dans l'un des arcs tardifs de la grande salle (G), quatre petites rosettes florales et géométriques différentes, certaines en saillie, certaines en creux et sans doute postérieures; et une petite croix ajoutée orne le montant de la porte ouvrant de la cour vers la salle (G). Seul l'arc qui sépare l'alcôve de l'espace qui l'introduit est décoré d'une moulure. Nous serions tenté d'associer cet ensemble à la période dite « provinciale-chrétienne »³⁴ postérieure à la fin du III^e-début du IV^e siècle. Cependant, ce décor, toujours situé à l'intérieur des pièces et non pas sur le linteau des portes par exemple, est trop pauvre pour que nous nous autorisions à l'exploiter en vue d'une datation.

Le dallage en basalte actuel de la cour recouvre, en tout cas dans sa partie septentrionale, un dallage en calcaire. Ce dernier correspondrait-il au dallage de la cour d'un édifice auquel l'aile nord aurait appartenu, préexistant au palais ?

³³ L'inscription daterait en effet au plus tard du milieu du III^e siècle. Information aimablement communiquée par M. Sartre.

³⁴ DENTZER-FEYDY, 1986

Le corps de bâtiment sud, précédé de son imposant portique, présente une organisation très différente, essentiellement mise au service de l'espace triconque, forme architecturale rare en Orient et qui ne semble pas être attestée avant le début du IV^e siècle. L'absence de tout élément de décor est surprenante : Seule une croix gravée en creux dans la pierre orne le montant de la porte de la petite salle du rez-de-chaussée la plus à l'est. Il est probable que cette partie de l'édifice a tout simplement supporté un riche décor entièrement appliqué : plaquage en marbre, statues, mosaïques, éléments aujourd'hui disparus.

Ainsi, l'exécution d'un projet monumental avec une composition véritablement fermée³⁵ autour d'une cour entourée de portiques sur trois de ses côtés, aurait entraîné l'édification du bâtiment sud, peut-être du bâtiment ouest et d'un nouveau portique intégrant le bâtiment nord préexistant et le complexe oriental encore plus ancien. L'aménagement de l'une des absides du triconque en une haute alcôve rectangulaire, identique et disposée à peu près symétriquement à l'alcôve du rez-de-chaussée de l'aile nord par rapport à la cour, s'inscrit dans ce projet d'unification et d'uniformisation des deux bâtiments.

La colonne engagée (fig. X), côté bâtiment nord, rare vestige *in situ* des supports du portique, est couronnée par un chapiteau d'ordre dorique. Or cet ordre, absent au II^e et III^e siècles, réapparaît à partir du IV^e siècle³⁶. Cependant, on ne sait si le péristyle d'ordre dorique et le corps de bâtiment ouest appartenaient au même ensemble préexistant que le bâtiment nord ou si leur édification correspond plutôt au projet monumental postérieur lié au bâtiment sud.

À une époque plus récente, la quasi-totalité des couvertures a été remontée, remployant les fragments d'anciennes dalles, supportée alors par trois arcs, là où il n'en fallait qu'un à l'origine. Plus tard, on observe le compartimentage de nombreuses pièces jugées trop vastes, les portes sont bouchées et on fractionne ainsi le bâtiment de façon à aménager plusieurs habitations. Il existe beaucoup d'exemples de ce procédé dans divers édifices publics et privés : citons par exemple le cas particulièrement remarquable de la maison aux chapiteaux à consoles d'Apamée³⁷.

HYPOTHÈSES D'IDENTIFICATION

Une riche demeure particulière ?

L'absence jusqu'à nos jours d'informations concernant l'habitat et l'architecture civile à Bosra ne nous permet pas de juger de la valeur et de déterminer le rôle de cet édifice. Force est de reconnaître, néanmoins, la singularité que lui confèrent sa vaste superficie, sa composition fermée autour d'une cour à péristyle, certains aménagements comme l'espace triconque ou la salle à alcôve, son ensemble thermal privé. On connaît un peu

³⁵ Le seul cas actuellement connu, dans la région, de maison constituée de quatre ailes disposées autour d'une cour carrée et d'un portique desservant toutes les pièces du rez-de-chaussée et de l'étage, est la riche demeure de *Flavios Seos* à *Al-Hayat*, datée de 578 après J.C. Les maisons du Hauran semblent, à partir du VI^e siècle, tendre vers un plan plus fermé. Ses dimensions sont cependant moindres (inférieures à 600 m²) v. BUTLER, pl. 322 et VILLENEUVE, 1985, p. 99.

³⁶ DENTZER-FEYDY, 1986, p. 299

³⁷ BARATTE, 1980, p. 108-125

mieux les maisons rurales modestes et riches de cette importante région agricole qu'était le Hauran³⁸. Les maisons y étaient regroupées en villages autonomes, plus ou moins importants. Il s'agit de fermes modestes, mais aussi de maisons dont l'appareillage soigné, l'absence apparente d'étables, le grand nombre de baies et quelques éléments de décor témoignent de la fortune de leurs occupants, propriétaires de riches exploitations agricoles. Si on compare les aménagements qu'elles présentent encore aujourd'hui à ceux du « Palais de Trajan », on observe plusieurs similitudes dont la première est l'absence d'étables. Qu'elles se composent d'un, deux, trois ou quatre corps de bâtiment, leurs façades extérieures sont aveugles et leurs façades intérieures ouvrent toujours sur une cour dont le sol recèle parfois une citerne. De même, elles possèdent toutes, au rez-de-chaussée, une grande pièce principale donnant accès aux pièces latérales superposées sur deux niveaux, abritant bétail et services. Enfin, l'étage, espace privé pour l'habitation, présente en particulier une grande salle « équivalent de la moderne *madafeh*, fondamentalement pièce de réception, d'accueil et de logement des hôtes »³⁹. Dans certains cas, l'existence au rez-de-chaussée d'une belle salle de réception ou d'une salle à alcôve est attestée. On observe, ainsi, l'intégration de certains systèmes traditionnels dans l'organisation générale et dans les aménagements particuliers du « Palais de Trajan ». Ce qui le distingue des riches maisons du Hauran est la présence d'un vaste espace triconque d'apparat à l'étage. Enfin, les deux escaliers ne sont pas extérieurs et linéaires le long de la façade, mais intérieurs et disposés en volées droites autour d'un noyau.

La comparaison que l'on peut faire avec d'importantes maisons urbaines d'autres régions de Syrie nous apporte aussi quelques informations : les grandes demeures de l'aristocratie d'Apamée-sur-l'Oronte⁴⁰ présentent une disposition originale par les dimensions imposantes du péristyle et des salles de réception et une entrée principale presque systématiquement placée dans l'angle de l'îlot et ainsi décalée par rapport à l'axe du péristyle⁴¹. Nous devons peut-être restituer, pour le « Palais dit de Trajan », une entrée de ce type, en chicane et désaxée par rapport à son axe principal est-ouest. Les grandes maisons d'Apamée s'organisent selon deux plans plus ou moins fixés au II^e siècle : un plan axé qui traverse la cour et la salle d'apparat et un plan rayonnant qui distribue diverses pièces, dont des salles d'apparat, autour d'une cour plus ou moins carrée. La salle d'apparat se termine parfois par une abside ou par une petite alcôve. Le plan du « Palais de Trajan » est assez comparable à celui des maisons d'Apamée à plan rayonnant. Les quatre corps de bâtiment rayonnent en effet autour d'une cour carrée et s'organisent de façon symétrique par rapport à un axe central ouest-est. Cependant, cet axe n'aboutit pas à la salle d'apparat car les deux salles remarquables du « Palais de Trajan », la salle à alcôve et le vaste espace triconque sont situés de part et d'autre de cet axe, l'un au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage. Les maisons importantes de Palmyre⁴² sont caractérisées par la simplicité de leur plan, leurs petites dimensions, le nombre réduit de leurs salles, une circulation facile et une grande salle axiale de réception, l'*oikos*, flanquée de deux pièces étroites. La maison s'organise autour d'une cour à péristyle, carrée ou rectangulaire. Les modestes maisons de Doura-Europos⁴³ s'organisent autour d'une petite cour centrale et un escalier dans un coin donne accès à l'étage. La salle de réception est un simple "*diwan*". Ces maisons étaient équipées le plus souvent d'un puits au

³⁸ VILLENEUVE, 1985, p. 89-113

³⁹ VILLENEUVE, 1985, p. 98

⁴⁰ DUVAL, 1980, p. 447-470

⁴¹ BALTY, 1980

⁴² BALTY, 1989 et FRÉZOULS, 1976, p. 29-52

⁴³ ALLARA, 1986 et ALLARA, 1997

centre de la cour, de latrines et de petits bains privés ou salles d'eau. Les demeures plus riches présentent quatre corps de bâtiment disposés autour d'une grande cour centrale ouvrant directement sur de grandes pièces de séjour et de réception. Le seul péristyle de la ville se trouve dans le palais romain (218-222 après J.-C.) du *Dux Ripae* (**planche 11**). Son plan se compose de deux cours à portique en enfilade et d'une salle d'apparat à abside accessible depuis une galerie dominant l'Euphrate⁴⁴. Ainsi, si on le compare aux maisons d'Apamée, de Palmyre et de Doura, le « Palais de Trajan » semble, dans ses grandes lignes, s'intégrer à l'ensemble des riches demeures de Syrie, répondant aux différents critères (grandes dimensions, cour à péristyle et salle de réception) qui les caractérisent. Mis à part le palais du *Dux Ripae*, les nombreuses demeures que nous avons entrevues appartenaient toutes « au domaine du privé », à de riches particuliers, « haut dignitaire ou simple membre d'une élite locale qui emprunte à des fins d'ascension sociale personnelle, ces éléments architecturaux porteurs de sens »⁴⁵. Cependant, aucune ne présente d'aménagement équivalant à l'espace triconque du « Palais de Trajan ». Est-ce parce que l'étage de la plupart de ces demeures⁴⁶ a disparu, ou bien cela confirme-t-il la fonction exceptionnelle de cet ensemble et de ses occupants ?

Le Palais d'un gouverneur ?

M. Sartre émet l'hypothèse que le « Palais de Trajan » a été aménagé à l'emplacement de la résidence royale nabatéenne, puisque, vraisemblablement, le quartier oriental abritait les édifices « importants ou officiels »⁴⁷ de la ville. Ne sachant ce que les fondations du palais actuel recèlent, nous ne sommes pas en mesure de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Cependant, nous pourrions être tentés d'attribuer à cet édifice important par sa superficie, son organisation et ses aménagements, la fonction de *praetorium*, résidence du gouverneur de la ville. Une inscription⁴⁸, datée de 490, mentionne la construction d'un nouveau prétoire à Bosra. Il ne s'agit pas du « Palais de Trajan », car cette inscription se trouve au centre-ville, à proximité des thermes du sud et de la *Kalybé*, dans un secteur où la Direction Générale des Antiquités, procédant à de grands dégagements, a découvert en 1999-2000 la partie avant d'un large édifice. Celui-ci présente sur la rue une imposante façade et une très large entrée laissant présumer une activité publique et pourrait être le prétoire recherché. On est, en tout cas, en droit d'imaginer quelque part dans la ville l'abandon en 490 ou, plus probablement, la transformation de l'ancienne résidence officielle du gouverneur de la province. Le « Palais de Trajan » aurait-il abrité cet ancien prétoire ? Ce type d'édifice revêtait-il une forme particulière qui permettrait de le distinguer des riches demeures particulières et révélerait sa fonction ? Il témoignait certainement, par son architecture, de codes et de formes qualifiant les rapports qu'entretenait le gouverneur avec ses sujets, de l'emploi d'éléments mobiliers et immobiliers répondant aux besoins d'une cour. À Apamée, par exemple, la maison au

⁴⁴ BALTY, La maison urbaine en Syrie, *op. cit.*

⁴⁵ BALTY, 1997, p. 288

⁴⁶ On a vu cependant, dans le « palais épiscopal » attenant à l'église des Saints- Serge- Léonce- et- Bacchus ainsi que dans les nombreux exemples d'Occident, que cet espace triconque pouvait se situer au rez-de-chaussée.

⁴⁷ SARTRE, 1985, p. 58

⁴⁸ SARTRE, 1982, p. 94 : note 241. I.G.L.S., n° 9123 : " Sous le très noble comte Hésychius, gouverneur et juge impérial, fut construit depuis les fondations le prétoire du gouvernement, sous la direction du comte Paul, clarissime et curiale, la 13e année de l'indiction, l'an 385 ".

*triclinios*⁴⁹ (**planche 12**), dont l'îlot est situé à proximité du *decumanus* principal de la ville, du *cardo* et de la "cathédrale de l'est", serait peut-être une riche et vaste maison particulière transformée en palais, siège d'une administration et résidence d'un haut fonctionnaire impérial, voire du gouverneur de la Syrie Seconde, au V^e siècle. Elle se distingue entre autres par la richesse de sa décoration et les dimensions des nombreuses salles d'apparat, dont la plus importante s'ouvre sur l'axe d'un des entrecolonnements du côté principal du péristyle et se termine par une abside. Au Bas-Empire, le développement des aristocraties municipales aurait entraîné l'aménagement fréquent de ces salles d'apparat imitant la disposition des palais impériaux⁵⁰ et constituant le manifeste architectural de leur puissance et de leur richesse. J.-Ch. Balty précise encore qu'en dépit des apparences et de leurs dimensions, ces maisons relèvent du privé et ne constituent en rien des édifices publics. Ce phénomène d'imitation est responsable aujourd'hui de la difficulté que nous avons à distinguer un palais d'une riche demeure particulière. Quelques édifices, en Syrie, ont été identifiés comme ayant fait office de *praetorium*. Le palais de Qasr Ibn Wardan (**planche 11**) avec son ensemble triconque fut peut-être la résidence d'un gouverneur militaire. Plus proches, le *praetorium* de Mismiyé⁵¹ dans le Léja, daté par M. de Vogüé de 160-169, celui d'Umm el-Jimal⁵² (**planche 11**), peut-être daté par une inscription que lui attribue Butler de 371, et plus sûrement par les fouilles de la mission de B. de Vries du milieu du II^e-début du IV^e siècles, présentent tous deux un espace particulier. M. Sartre le décrit en ces termes : « une salle carrée à croix inscrite, chevet plat à abside encastrée et flanquée de deux salles rectangulaires »⁵³. À Umm el-Jimal, l'édifice serait, selon Butler, un bâtiment officiel avec l'aménagement décrit plus haut comme siège du chef civil et de l'autorité militaire et le grand hall comme basilique d'audience, les autres pièces comme bureaux de clercs et de secrétaires, salles d'attente, peut-être une bibliothèque. En réalité, il ne pourrait s'agir là d'un *praetorium*, puisque le gouverneur de la province habitait à Bosra, mais peut-être le siège de l'administration civile. Il est donc peu probable que ces édifices aient fait office de prétoire, mais leur caractère public semble évident. La ressemblance entre cet ensemble, espace central flanqué de trois absides rectangulaires et d'un vestibule d'entrée et l'espace dit triconque du « Palais de Trajan » doit être soulignée. L'abside placée dans l'axe est dans les deux cas elle-même flanquée de deux petites pièces (de service ?) et couverte d'une voûte. Cependant, le triconque du « Palais de Trajan », situé à l'étage, est composé de deux absides semi-circulaires et d'une seule abside rectangulaire, toutes trois surélevées.

En tout cas, ces différents édifices syriens, caractérisés par un espace à l'organisation tripartite, se sont tous vu attribuer une vocation civile si ce n'est politique. Cet aménagement n'existe cependant pas dans la maison identifiée comme étant le *praetorium* de Palmyre. En effet, le prétoire de Palmyre⁵⁴ (**planche 11**), édifié à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, ne présente aucun aménagement particulier qui eût souligné sa fonction et sa superficie est modeste. Disposé autour d'un péristyle central, le bâtiment présente au moins un, peut-être deux *triclinia*, un bureau et des appartements privés.

⁴⁹ BALTY, 1969 ; LAVAN, 1999 (p. 152) n'est pas favorable à cette hypothèse.

⁵⁰ DUVAL, 1987

⁵¹ VOGÜÉ, p. 45, pl. VI, cité par SARTRE, 1985, p. 123

⁵² BUTLER, 1919, p. 160-164, DE VRIES, 1998, p.170 et HIRSCHFELD, 1995, p. 95

⁵³ SARTRE, 1985, p. 123

⁵⁴ KOWALSKI, 1994, p. 39-70, rapporté par SODINI, 1997, p. 486

Un détail important doit retenir notre attention : tous ces édifices civils de même que le « prétoire » du centre-ville de Bosra présentent un accès centré et direct qui souligne bien leur caractère public, en opposition aux entrées en chicane que l'on trouve fréquemment dans les maisons d'habitation. Or le corps de bâtiment occidental du « Palais de Trajan », où vraisemblablement devait se trouver l'entrée, n'est précisément conservé que sur sa partie centrale, qui ne présente aucune porte. Celle-ci était donc désaxée par rapport à l'axe majeur ouest-est et devait se trouver sur les côtés nord ou sud, voire sur les deux côtés. Peut-on penser que les « prétoires » syriens susmentionnés avec leur accès si direct n'avaient en fait d'autres activités qu'officielles et administratives, alors que le « Palais de Trajan » aurait eu, telle une ambassade et sa résidence, une fonction tant publique que privée, demeure du gouverneur ? L'édifice, avec ses grandes pièces décorées et pavées de mosaïques, la salle à alcôve, l'espace triconque, toutes salles probablement d'apparat, d'audience ou de réception rayonnantes et unies par la vaste cour, avec ses nombreuses petites pièces de service, paraît en effet assez vaste et bien équipé pour accueillir tout le personnel nécessaire à l'entretien d'un ensemble à vocation essentiellement publique, siège d'une administration importante et résidence d'un gouverneur.

Plusieurs édifices à travers l'Empire ont été identifiés comme pouvant faire office de prétoire (Colonia Agrippinensis, Aquincum, Gortyne, Ptolemais, Carthage, Gorsium, Césarée maritime⁵⁵ (**planche carte 13 et planche 12**)). Seuls celui de Gortyne et celui de Carthage comportent un aménagement de type triconque. Cependant tous présentent plusieurs salles de réception, de forme rectangulaire, absidiale ou circulaire, une ou plusieurs vastes cours, un long corridor permettant la distribution et une entrée monumentale quand celle-ci existe encore. On ne s'étonnera pas, en tout cas, de la présence de petits bains dans l'éventuelle résidence d'un gouverneur puisque le cas se présente dans les prétoires d' Aquincum, Gortyne, Césarée et Ptolémaïs.

Bien sûr, le « palais épiscopal » de Bosra, dont le statut n'a pas été prouvé, appartenant à l'église Saints-Serge-Léonce-et-Bacchus aurait pu lui aussi remplir cette fonction. Une meilleure connaissance de l'habitat privé et des aménagements à vocation civile et administrative à Bosra nous permettra peut-être un jour de vérifier cette hypothèse.

Un palais épiscopal ?

La proximité souvent évoquée de cette demeure palatiale avec un sanctuaire chrétien manifestement très important suggère un lien éventuel entre les deux bâtiments. La mission française en Syrie du Sud⁵⁶ était à la recherche d'un sanctuaire monumental nabatéen lorsqu'elle a découvert une grande église à plan centré, datée de la fin du V^e- début du VI^e siècle, remployant dans son décor notamment nombre d'éléments nabatéens et romains. Les fouilles ont mis en évidence les murs d'un édifice encore indéterminé mais plus ancien et monumental, peut-être place publique, plus probablement enceinte d'un sanctuaire, sous cette église. L'épigraphie et la numismatique mentionnent l'existence de nombreux sanctuaires antiques à Bosra, dont la

⁵⁵ LAVAN, 1999 : Colonia p. 138, Aquincum p. 140, Gortyne p. 145, Carthage p. 159, Gorsium p. 142, Césarée p. 153, Ptolemais p. 158. (v. Planche X. carte de situation des différents sites mentionnés dans cet article).

En ce qui concerne plus précisément Césarée, v. PATRICH, 1996, et LAVAN, 1999, p. 154. Il distingue dans la ville le palais du procureur romain puis du gouverneur byzantin, le *praetorium* du légat romain puis du *dux* byzantin, et entre ces deux palais une vaste demeure palatiale avec cours spacieuses et tri conque.

⁵⁶ DENTZER, BLANC, MUQDAD, 1993

situation, pour la plupart, n'est pas encore connue⁵⁷. Néanmoins deux d'entre eux doivent retenir notre attention. Le sanctuaire de la divinité nabatéenne Dushara-Dousarès, qui existait encore au III^e siècle, pouvait, en toute logique, se trouver dans ce quartier « nabatéen » de la ville, peut-être au sein de l'ensemble découvert sous la grande église. D'autre part, une inscription⁵⁸, découverte à proximité de l'arc nabatéen, évoque l'existence, dès la première moitié du II^e siècle, d'un temple dédié à Rome et à Auguste dont la position n'a pas été identifiée. En tout cas, la persistance du caractère sacré d'un sanctuaire, l'intérêt économique du remploi de ses fondations et de ses matériaux, l'impact culturel que cela représente pour la population sont autant de raisons qui auraient pu engager les Chrétiens à élever cette église à l'emplacement d'un ancien sanctuaire païen⁵⁹. A un niveau intermédiaire entre cet édifice et la grande église à plan centré, un pavement de mosaïque a été découvert et aurait pu appartenir à une première église datant du IV^e-Ve siècle. Le grand mur oriental⁶⁰ du « Palais de Trajan » et ses aménagements, dont l'édification serait postérieure à la première moitié du II^e siècle, existait déjà au moment de la construction du « Palais ». Entretenait-il un rapport quelconque avec l'édifice qui préexistait à la grande église datée de la fin du V^e- début du VI^e siècle ? Qu'il s'agisse d'un temple ou d'un autre type d'édifice, le mur oriental, monumental avec son portique et ses registres de niches superposées qui peut-être abritaient des statues, pourrait fonctionner avec l'un des états de cet édifice. L'alignement de ce mur, si on le poursuit, rejoint le complexe oriental de l'arc nabatéen⁶¹, désaxé par rapport à la ville ouest, mais parallèle à ce qui pourrait être le mur d'un temenos. Correspondrait-il au temenos, dont l'édification en 320-321 est relaté dans une inscription, que M. Sartre n'attribuerait pas à un édifice chrétien ?⁶² La façade ouest, extérieure, de cet imposant mur et l'alignement de petites pièces qui le précède pourrait correspondre à une rue à portique bordée de boutiques prolongeant celle qui part au sud-est de l'arc nabatéen (**planche 14**).

Butler a attribué à l'église édifiée au nord de la ville en 512-513 et dédiée aux Saints- Serge- Bacchus-et- Léonce⁶³, en raison de ses dimensions imposantes, la fonction de cathédrale, et celle de palais épiscopal à l'ensemble qui jouxte son chevet (**planche 11**). La découverte en 1985 de l'église du quartier oriental remet en cause la situation de la cathédrale. Ces églises présentent toutes deux un plan centré, l'un pourvu d'un stylobate quadrilobé, l'autre d'un stylobate circulaire. En ce qui concerne plus précisément le palais épiscopal, M. Sartre⁶⁴ remarque que les constructions annexes des églises, en Syrie du Sud, sont presque systématiquement placées au sud, parfois à l'ouest ou au nord mais absolument jamais au chevet de celle-ci. Or le « Palais de Trajan » est situé à une cinquantaine de mètres au sud-ouest de l'église à laquelle on l'associerait, alors que le palais épiscopal identifié par Butler est situé directement à l'est du chevet de l'église des Saints- Serge- Léonce- et- Bacchus. On ne doit pas s'étonner en tout cas, de la localisation de cette éventuelle cathédrale, aménagée, non pas au cœur d'une ville largement investie, mais en périphérie, peut-être à l'emplacement sacré et prestigieux d'un sanctuaire

⁵⁷ SARTRE, 1985, p. 60 et 93

⁵⁸ SARTRE, 1982, n° 9143 : « (sanctuaire) de la déesse Rome et du divin Auguste ».

⁵⁹ PIRAUD-FOURNET (P.), *Le remploi des édifices païens dans l'architecture chrétienne. Transformation des temples en église au Proche-Orient (Jordanie, Syrie, Liban) du IV^e au VIII^e siècle*. Maîtrise d'histoire de l'art et d'Archéologie de l'université Paris IV-Sorbonne, soutenue en octobre 1996, en présence de MM. Fr. Baratte et J.-Ch. Balty.

⁶⁰ SARTRE, 1982, n° 9111.

⁶¹ DENTZER, BLANC, MUQDAD, 1993

⁶² SARTRE, 1982, n° 9111

⁶³ Ensemble étudié par la mission italienne de l'université de Ravenne, dirigée par Mme Farioli-Campanati., v. GUALANDI, 1976.

plus ancien, où elle pouvait s'épanouir dans un environnement moins contraignant⁶⁵. Le groupe épiscopal tel que le définit N. Duval⁶⁶ doit comporter une basilique, un baptistère, des salles liturgiques annexes, des pièces d'habitation et des bureaux pour l'administration. Mais le palais épiscopal est avant tout une maison où l'on habite, où se déroule une vie quotidienne avec un personnel conséquent et un cérémonial contraignant, à laquelle l'architecture doit elle aussi s'adapter. Le palais épiscopal est un édifice de prestige et de représentation dont la disposition doit souligner l'étendue et l'importance du diocèse⁶⁷. Le « Palais de Trajan », par sa taille imposante, son organisation générale, ses aménagements particuliers et le nombre de salles que l'on qualifierait de communes, semble bien répondre à ces exigences. La salle tripartite dite triconque convenait parfaitement à ce rôle de représentation et l'on observe ce type d'aménagement, souvent introduit par une cour à péristyle ou un vestibule, dans les palais épiscopaux de Sidé par exemple et d'Aphrodisias⁶⁸ (**planche 12**), où le *trikonchos* est associé à une salle à abside⁶⁹.

L'installation de petits bains privés dans cet ensemble palatial ne contredit en aucune façon sa vocation peut-être épiscopale. En effet, les autorités ecclésiastiques n'ont jamais condamné la pratique du bain⁷⁰, dans la mesure où celui-ci répond exclusivement à des nécessités thérapeutiques et hygiéniques⁷¹, et la présence d'ensembles thermaux à proximité du siège épiscopal est souvent attestée. On l'observe par exemple à Salone, à Philippes⁷², et à Jerash⁷³, où l'édification d'un établissement thermal, à proximité de l'église Saint-Théodore appartenant à l'ensemble de la cathédrale, a été commanditée par l'évêque Placcus lui-même en 454-455. Une dernière hypothèse mérite d'être proposée : si le rapport entre l'un des états du sanctuaire, quelle que soit la divinité à laquelle il a été dédié, et le « Palais de Trajan », quelle qu'ait été sa fonction, est un jour prouvé, peut-on imaginer un accès direct menant de l'un à l'autre⁷⁴ ? Le terrain qui les sépare est trop encombré encore aujourd'hui pour que l'on puisse y reconnaître quelque aménagement que ce soit. Les pièces du rez-de-chaussée du palais ne présentent assurément aucune porte permettant un accès direct et si ce passage existait nous serions tenté de le situer à l'étage. En effet, on constate que le niveau de l'étage des bâtiment nord, est et sud correspond en hauteur à la galerie supportée par le portique extérieur du grand mur oriental qui, rappelons le, était scandé au

⁶⁴ SARTRE, 1985, p. 126, v. Umm al-Djimal, Umm al-Surab, Sama, etc.

⁶⁵ DUVAL, FÉVRIER, LASSUS, 1972. Il en est de même, en Afrique, à Timgad, par exemple, où les principales églises se situent à l'extérieur de la ville, à Djemila, où le groupe épiscopal est aménagé en périphérie de la cité, à Tipasa pour la cathédrale.

MÜLLER-WEINER, 1983. Il cite les cas de Milet, Aphrodisias, Ephèse, Priène, où le palais épiscopal est au contraire situé au cœur de la cité mais n'adopte jamais une position particulièrement représentative dans l'urbanisme et s'intègre dans le tissu urbain comme toute grande demeure.

⁶⁶ DUVAL, 1980

⁶⁷ MÜLLER-WEINER, 1983

⁶⁸ LAVAN, 1999, (p. 149) y verrait plutôt une grande demeure que le palais d'un gouverneur ou d'un évêque.

⁶⁹ MÜLLER-WEINER, 1983, cependant, LAVAN (p.150) conteste cette identification et lui attribuerait plutôt le rôle d'une vaste *domus*.

⁷⁰ MANGO, 1981, cité par CHARPENTIER, 1995, p. 222

⁷¹ CHARPENTIER, 1995, p. 223

⁷² MÜLLER-WEINER, 1983

⁷³ KRAELING, 1938, BROWNING, 1982, p. 186 et suivantes

⁷⁴ Un accès direct reliait parfois le palais épiscopal à la cathédrale. Les ensembles épiscopaux de Milet et de Priène par exemple en témoignent. MÜLLER-WEINER, 1983. Cet aménagement n'était cependant pas systématique : MAREC, 1958, p. 163 et 230. La *domus episcopi* de Hippone, par exemple, était englobée dans les dépendances de l'église mais ne communiquait pas avec elle. Saint Augustin raconte qu'il s'y rendait souvent mais passait par la rue. (Cet exemple n'est pas fiable pour autant puisque Marec n'est pas sûr de son identification v. DUVAL, 1972).

rez-de-chaussée comme à l'étage de niches en alternance rectangulaires et semi-circulaires. Il eût été aisé de percer le mur à l'emplacement d'une de ces niches et d'accéder ainsi depuis l'étage de l'aile est ou sud du « Palais de Trajan » à la galerie haute de ce portique. La partie haute du grand mur oriental sur lequel s'appuyait l'aile orientale a malheureusement disparue, mais elle existe encore en partie dans le bâtiment sud et présente une large lacune d'environ 1,5 m de large à son extrémité. Cette lacune est peut-être tardive et si une porte y avait été aménagée il n'en reste rien aujourd'hui. L'hypothèse d'un passage entre l'étage du corps de bâtiment est et la galerie orientale du mur monumental, à l'intérieur peut-être du sanctuaire chrétien, ne doit pas être écartée pour autant.

Ainsi le « Palais de Trajan », pourrait correspondre au palais épiscopal attenant à la cathédrale de la ville, mais nous ne sommes, là encore, pas en mesure de confirmer cette hypothèse. Ce « Palais » aurait-il pu abriter, à une époque plus tardive peut-être, un monastère ? Les petites cellules alignées le long du mur oriental, l'allure extérieure massive et imposante du bâtiment, les petites croix gravées sur le montant gauche de deux portes ne vont pas à l'encontre de cette idée, mais la situation du palais en contexte urbain, bien qu'excentré, la présence de nombreuses salles d'apparat, et l'absence de tout aménagement de type chapelle ne nous encourage pas à la retenir.

CONCLUSION

Nous avons vu que cet édifice particulier se rattachait bien, malgré les contraintes imposées par son unique matériau de construction, le basalte, à la forme et à la typologie des grandes demeures urbaines connues en Syrie. Au-delà de sa toponymie, son intérêt provient essentiellement de sa situation éloignée du centre économique et peut-être politique de la ville romaine, mais à proximité d'un grand centre religieux, dans un quartier qui se distingue de l'orientation générale de la ville. Cette description et cette analyse du « Palais de Trajan » et de son contexte urbain nous ont permis d'estimer l'époque de son édification et de poser de nombreuses hypothèses quant à son aspect (**planche 15**⁷⁵) et à sa fonction. En effet, une chronologie relative des différentes phases de construction observées à l'occasion de son relevé, a pu être établie. Nous avons ainsi remarqué que le « Palais » tel qu'il est visible aujourd'hui encore, caractérisé par son plan fermé constitué de quatre corps de bâtiment rayonnant autour d'une cour, n'a pas été édifié d'un seul tenant. Il intègre un ou plusieurs ensembles plus anciens et témoigne de nombreuses modifications et remaniements. Quatre phases principales d'aménagement ont été ainsi reconnues :

-1^o *étape* : construction du grand mur oriental scandé de niches et précédé d'un portique sur sa façade orientale et de petites pièces « modulaires » le long de sa façade occidentale.

-2^o *étape* : édification des corps de bâtiment nord, ouest et sud, intégration et transformation de l'ensemble attenant au grand mur oriental, ménageant, au centre, une cour bordée d'un portique sur trois de ses côtés. L'aménagement des deux escaliers se fait simultanément mais indépendamment.

⁷⁵ Pour plus de lisibilité, cette restitution ne représente ni la coupole qui couvrirait sans doute le triangle que ni la couverture de la galerie haute du portique).

Cependant, il semblerait que cette phase d'aménagement principale puisse être elle-même subdivisée en deux temps : L'hétérogénéité entre les bâtiments nord et sud conduit à supposer leur édification à deux époques différentes. Le bâtiment nord présentant un plus grand nombre de remaniements pourrait être le plus ancien.

-3^e étape : aménagement d'un petit ensemble thermal.

-4^e étape : nombreuses restaurations et transformations : la quasi-totalité des couvertures est remontée, à la suite peut-être de tremblements de terre. Compartimentage des espaces jugés trop vastes.

Une analyse de l'édifice, de son décor et de ses aménagements nous a permis de situer cette chronologie relative sur une échelle historique. Ainsi, le long mur oriental ne peut avoir été édifié qu'à partir du II^e siècle, comme en témoigne une inscription remployée dans son parement. Le bâtiment nord présente une salle à alcôve, aménagement qui ne semble plus être attesté dans la région au-delà du IV^e-V^e siècle. Le bâtiment sud ne présente aucun élément de décor, mais une salle tripartite dite triconque, que l'on retrouve dans différentes riches demeures et palais de l'Empire à partir du début du IV^e siècle. Cette installation est rare en Orient et le seul exemple connu est daté de la deuxième moitié du VI^e siècle. Nous proposerions pour le triconque et l'aile sud du « Palais de Trajan » une édification relativement tardive, dans le courant du V^e-début du VI^e siècle. L'aménagement postérieur des bains à l'ouest de ce bâtiment répond à une pratique courante en Orient comme en Occident, semble-t-il, aux alentours du VI^e siècle.

Pour en déceler la fonction, nous avons comparé le plan et les aménagements particuliers du « Palais de Trajan » à des édifices similaires du Bas-Empire dont le rôle avait parfois été déterminé. Dans la mesure où, dans la plupart des cas, le rôle des édifices auxquels nous nous sommes référés est encore hypothétique, cette comparaison ne pouvait être qu'indicative. Il est apparu, néanmoins, que cet édifice constituerait, plutôt que la demeure d'un riche particulier, un ensemble palatial⁷⁶, peut-être résidence du gouverneur, peut-être palais épiscopal attenant à la grande église du quartier est.

On peut émettre l'hypothèse que le bâtiment nord, qui présente au rez-de-chaussée plusieurs salles d'apparat et à l'étage sans doute des pièces d'habitation privées, antérieur probablement à l'état « palais monumental », aurait pu constituer une riche demeure urbaine, ou ce prétoire abandonné lorsqu'en fut édifié un nouveau en 490, retrouvé au centre-ville. A l'époque de l'édification de la grande église à plan centré, on aurait édifié, réhabilitant cette demeure ou cet ancien prétoire, un palais épiscopal.

Une fouille archéologique des fondations des quatre différents corps de bâtiment devrait nous permettre de préciser la date de leur édification. Le nettoyage et le dégagement, voire une fouille, du petit ensemble thermal, des différents dallages de la cour, de la citerne, la localisation de l'entrée, apporteront certainement des réponses aux nombreuses questions que nous nous posons. Une mise en valeur de ce site est également nécessaire et permettrait une meilleure présentation au public de cette résidence palatiale et urbaine d'époque byzantine.

⁷⁶ LAVAN, 1999, (p. 163) tempère cette interprétation dans son paragraphe concernant le Palais de Trajan : « The grounds for proposing this fine *domus* as a palace are not stated. It seems to have been proposed yet again on the grounds of scale, against a background of unfamiliarity of the luxury possible in late antique aristocratic residences »